

NATION'S CUP E - SAILING

du 5 octobre au 8 novembre 2020

MODALITES DE SELECTION

PREAMBULE :

La Nation's Cup E-Sailing se déroulera du 5 octobre au 8 novembre 2020 à travers des courses virtuelles à distance.

Chaque nation a la possibilité d'inscrire une équipe composée de 10 joueurs, selon les caractéristiques suivantes :

- 1 capitaine d'équipe (pas obligatoirement joueur)
- 2 joueurs certifiés par Virtual Regatta
- 4 joueurs au mérite du championnat national en cours
- 4 accès libres (représentant des clubs ...)
- Les équipes doivent contenir au moins 1 garçon et 1 fille.

La FFVoile souhaite qu'une Equipe Française soit présente sur cette épreuve et a, d'ores et déjà, fait part de ce souhait à World Sailing (WS).

Ce document a pour but de préciser les modalités de sélection que la FFVoile met en place pour sélectionner son équipe et désigner les joueurs qui représenteront la France lors de cette épreuve.

1 – CANDIDATURES :

1.1. Les joueurs qui souhaitent participer à la Nation's Cup 2020 devront être licenciés à la FFVoile pour faire acte de candidature auprès de la FFVoile via leur [espace licencié](#).

1.2. Les candidatures devront se faire à titre individuel et préciser à travers un courrier joint :

- Le CV Sportif du joueur,
- Son expérience sur Virtual Regatta Inshore (y compris sa ranking actuelle),
- La catégorie dans laquelle il postule au regard des exigences de WS, en matière de composition d'équipe (cf « Préambule » ci-avant),
- Une lettre de motivation et d'engagement à participer à l'ensemble de la manifestation,

- Son expérience en matière de diffusion d'image en live streaming.

1.3. Un Capitaine d'équipe peut également faire acte de candidature en précisant notamment la composition d'équipe souhaitée, en précisant le n° de licence de chaque compétiteur.

- Chaque membre de l'équipe présentée devra avoir fait acte de candidature individuellement,
- Chaque membre de l'équipe présentée devra avoir mentionné son intention d'intégrer l'équipe présentée par le capitaine.

1.4. En cas de sélection, les joueurs s'engagent :

- A tout mettre en œuvre en terme de préparation, suivi, communication en relation avec le capitaine d'équipe pour réaliser une performance remarquable lors de la Nation's Cup.
- A honorer leur sélection dans le cas où ils seraient sélectionnés par la FFVoile (tout désistement pourrait engager une procédure disciplinaire au niveau de la FFVoile).

2- SELECTION DE L'EQUIPE :

2.1. Désignation du sélectionneur :

La FFVoile désigne le Directeur Technique National de la FFVoile comme Sélectionneur.

2.2. Rôle du sélectionneur :

Le sélectionneur validera la composition de l'équipe qui représentera la France pour la Nation's Cup E-Sailing 2020. Le sélectionneur se réserve le droit de modifier la composition d'une équipe transmise par un capitaine d'équipe, notamment en sélectionnant des sportifs issus de différentes candidatures. Il pourra s'entourer de tous les experts de son choix pour l'aider dans son travail de sélection.

2.3. Echéances :

Les candidatures seront ouvertes du 25 août au 5 septembre 2020 via l'Espace Licencié de la FFVoile. La composition de l'équipe qui représentera la France pour la Nation's Cup E-Sailing sera annoncée au plus tard le 15 septembre 2020.

2.4. En cas de force majeure, de désistement, d'incapacité de se préparer ou de participer à la Nation's Cup E-Sailing, d'infraction à la réglementation générale ou sportive de la FFVoile, de manquement à l'éthique sportive, le sélectionneur pourra modifier la composition de l'équipe, et ce à tout moment de la manifestation sportive.

3- LITIGES ET INTERPRETATION :

3.1. Tout litige sur l'interprétation d'un article du présent règlement devra être, préalablement à tout recours, soumis à la FFVoile.